

Bretagne Vivante

Recensement des populations
nicheuses de busards

2025-2026



Une voix pour la nature

Le Busard cendré



Cliché E. Rousseau

Localisation historique

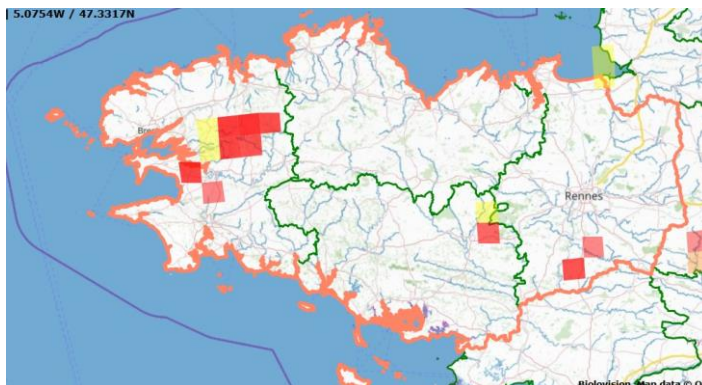
Le Busard cendré nichait autrefois en Bretagne dans les landes intérieures, ainsi que sur les landes et les marais côtiers (Golfe du Morbihan, Cap Sizun, Presqu'île de Crozon, baie d'Audierne, voir certaines îles (Belle-Île, Ouessant)). L'espèce a ensuite régressé, disparaissant progressivement des sites littoraux pour se cantonner aux grandes landes intérieures. Les effectifs étaient estimés entre 70 et 100 couples nicheurs en 1975, 40 à 50 couples en 1985 et 18 à 25 couples en 2008 pour les 5 départements bretons.

En 2016, la population de Bretagne administrative a été estimée à 23 couples.

Localisation actuelle

L'essentiel de la population bretonne niche dans les Monts d'Arrée (20 couples estimés en 2016). Le reste de la population se partage entre l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. A noter que l'espèce se reproduit en zone de cultures dans le sud de l'Ille-et-Vilaine alors que le reste de la population bretonne niche habituellement dans les landes.

Carte atlas des indices de reproduction de 2020 à 2024 :



Biologie

Retour migratoire : Le Busard cendré revient de sa migration sub-saharienne autour de mi-avril, avec des observations possibles jusqu'en mai.

Cantonnements et parades : Les couples s'apparient, se cantonnent et paraden dès leur retour en Bretagne. Les parades peuvent durer jusqu'à fin mai.

Le mâle parade souvent seul, mais peut être accompagné de la femelle. Des passages de proies apportées par le mâle peuvent être observés à proximité du site de nidification.

Site de nidification : Le nid (coupelle d'herbes de 20 à 30 cm) est construit au sol, dans une strate de végétation de 0,8 à 1,3 mètre. Sont pondus en moyenne 4 œufs (1 à 6) entre la mi-avril et le fin juin, (avec une majorité entre le 10 mai et la mi-juin). L'incubation dure de 28 à 30 jours. Pendant cette phase, les oiseaux sont particulièrement discrets.

Elevage des jeunes : Au cours des 10 à 15 premiers jours, la femelle reste toujours auprès des jeunes. Le mâle s'occupe de nourrir la famille en apportant des proies à la femelle. Peu à peu, la femelle commence à participer à l'élevage en restant près du nid. Les jeunes s'envolent entre 28 et 35 jours et continuent de rester autour du nid pendant encore environ 15 jours, nourris par leurs parents.

Migration vers l'Afrique : Les Busards cendrés partent vers l'Afrique à partir de mi-août avec les dernières observations autour de mi-septembre.

Protocole : comment observer et noter les indices de reproduction ?

Présence : Ne pas utiliser un code atlas 1 (présence dans un habitat favorable) pour la simple observation d'un Busard cendré en chasse : une bonne partie des oiseaux observés (jusqu'à 30 à 50%) peuvent être non-nicheurs. Aussi, un Busard cendré peut chasser dans un rayon de 5 à 10 kms autour de son nid donc un code atlas n'indiquerait pas dans ce cas le site de reproduction.

Cependant, l'observation répétée d'une femelle dans un même secteur pendant plusieurs jours, même en début de reproduction pourra être noté avec un indice 4, voir 6 pendant la période d'élevage des jeunes (les femelles se cantonnent à proximité du nid en général).

Parades et transport de matériaux : Si vous voyez des parades ou des transports de matériaux (branches, herbes), notez-le comme code 5 ou code 9 (nidification probable).

Passage de proie : Dès juin, noter les passages de proies comme indice certain de reproduction (code 14 : la femelle couve et il y a des œufs ou 16 : les jeunes sont nés et l'élevage a commencé).

Alarme : Si un Busard cendré montre un comportement d'alarme après la naissance des jeunes, c'est un signe que la nidification est probable code 7. **Faire demi-tour pour ne pas déranger.**

Envol des jeunes : A partir de début juillet jusqu'à fin juillet, noter le nombre de jeunes à l'envol. Attention : les jeunes peuvent s'éloigner du nid. **Un jeune volant n'indique donc pas forcément un nid !**

Polygamie/colonies : Le Busard cendré peut être polygame. Parfois, plusieurs nids peuvent se trouver à proximité les uns des autres, nourris par un seul mâle. Plusieurs couples peuvent aussi nicher en colonie à moins de 100 mètres les uns des autres.

Précautions à prendre lors des observations :

- **Respectez les distances** : Ne vous approchez jamais trop près d'un nid pour éviter de déranger l'oiseau et d'attirer des prédateurs. Utilisez des jumelles ou une longue-vue pour observer de loin.
- **En cas d'alarme** : Si l'oiseau vous repère, éloignez-vous rapidement pour ne pas perturber la nidification. Certains couples peuvent être très discrets et ne se découvrir qu'en fin de saison.
- **Confidentialité** : Les sites de nidification sont sensibles. Ne communiquez les informations qu'à des personnes de confiance pour éviter de perturber les oiseaux. Rentrez les informations sur Faune France : si un code atlas est attribué, la donnée sera automatiquement masquée pour cette espèce. Si aucun code atlas n'est utilisé, vous pouvez choisir de masquer la donnée vous-même. Attention, si vous avez une photo, veuillez également à la masquer !

Contacts :

Le recensement des Busards cendrés en Bretagne sont coordonnés par :

22 : Nolwenn Trividic : nolwenn.trividic-geoca@orange.fr

29 : Jean Noël Ballot : jnballot@neuf.fr

35 : Filipe Contim : filipe.contim@gmail.com et Manon Simonneau : manon.simonneau@bretagne-vivante.org

56 : François Urvoaz : fc.urvoaz@neuf.fr

Bretagne Vivante

Recensement des populations
nicheuses de busards

2025-2026



Une voix pour la nature

Le Busard des roseaux



Localisation historique

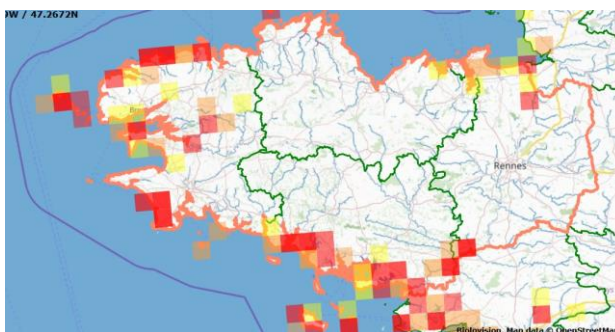
Longtemps cantonné aux marais de la Loire Atlantique et du Morbihan, le Busard des roseaux à progressivement colonisé les marais littoraux et les îles du Finistère à partir des années 80. La petite population qui avait tentée de coloniser les landes et tourbières intérieures semble avoir aujourd'hui disparue. L'espèce a connue une forte progression jusqu'au années 2000 et la population des 5 départements bretons est passée de 100 à 150 couples à 240 à 275 couples. L'essentiel des effectifs était alors cantonné en Loire Atlantique (170 à 200 couples) et dans le Finistère (environ 50 couples).

Localisation actuelle

La population française est estimée entre 1600 et 2200 couples. C'est le plus rare de nos busards.

En 2017, la population de Bretagne administrative a été estimée à 77 couples. Hormis aux sept îles, l'espèce semble absente des Côtes d'Armor, faute de milieu favorable.

Carte atlas des indices de reproduction de 2020 à 2024



Biologie

Retour migratoire : Le statut de la population en hiver reste mal connu, mais il est probable qu'une partie des oiseaux hivernant dans notre région ne soient pas d'origine locale. Les oiseaux nicheurs locaux semblent rejoindre leurs sites de nidification à partir de mars, bien que certains sites soient déjà occupés durant l'hiver.

Cantonnements et parades : Le Busard des roseaux est la première des trois espèces de busards à commencer sa reproduction. Des constructions de nids ont été observées dès mars en Bretagne. Les parades, quant à elles, culminent durant la première quinzaine d'avril et peuvent se prolonger jusqu'à la fin du mois. Les pontes ont lieu principalement dans la deuxième quinzaine d'avril.

Site de nidification et élevage des jeunes : Cette espèce se reproduit principalement dans les marais et roselières, même de petite taille. Dans les îles le nid est construit dans des ronciers ou des ajoncs. Parfois, des colonies lâches de Busards des roseaux peuvent être observées. L'incubation dure environ 5 semaines, suivie de 30 à 45 jours d'élevage des jeunes, ce qui entraîne l'envol des jeunes vers fin juin ou début juillet. Les jeunes peuvent rester plusieurs mois à proximité du site de reproduction.

Protocole : comment observer et noter les indices de reproduction ?

Présence : Ne pas utiliser un code atlas 1 (présence dans un habitat favorable) pour la simple observation d'un Busard des roseaux en chasse : une partie des oiseaux observés peuvent être non-nicheurs. Aussi, un Busard des roseaux peut chasser dans un rayon de 5 à 10 kms autour de son nid donc un code atlas n'indiquerait pas dans ce cas le site de reproduction. Cependant, l'observation répétée d'oiseaux dans un même secteur favorable pendant plusieurs jours, même en début de reproduction pourra être noté avec un indice 4, voir 6 pendant la période d'élevage des jeunes (les femelles se cantonnent à proximité du nid en général).

Parades et transport de matériaux : Si vous voyez des parades ou des transports de matériaux (branches, herbes), notez-le comme code 5 ou code 9 (nidification probable).

Passage de proie : Dès mi-mai, noter les passages de proies comme indice certain de reproduction (code 14 : la femelle couve et il y a des œufs ou 16 : les jeunes sont nés et l'élevage a commencé). Pour le transport de proie essayer de localiser le site d'apport.

Alarme : Si un Busard des roseaux montre un comportement d'alarme après la naissance des jeunes, c'est un signe que la nidification est probable code 7. **Faire demi-tour pour ne pas déranger.**

Envol des jeunes : A partir de mi-juin jusqu'à mi-juillet, voir plus tard pour certains couples, noter le nombre de jeunes à l'envol. Attention : les jeunes peuvent s'éloigner du nid. Des jeunes de plusieurs nichées peuvent également se regrouper ! **Un jeune volant n'indique donc pas forcément un nid !**

Attention : Le plumage de cette espèce est extrêmement variable, ce qui rend difficile l'identification certaine du sexe de l'oiseau.

Précautions à prendre lors des observations :

- **Respectez les distances :** Ne vous approchez jamais trop près d'un nid pour éviter de déranger l'oiseau et d'attirer des prédateurs. Utilisez des jumelles ou une longue-vue pour observer de loin.
- **En cas d'alarme :** Si l'oiseau vous repère, éloignez-vous rapidement pour ne pas perturber la nidification. Certains couples peuvent être très discrets et ne se découvrir qu'en fin de saison.

- **Confidentialité** : Les sites de nidification sont sensibles. Ne communiquez les informations qu'à des personnes de confiance pour éviter de perturber les oiseaux. Rentrez les informations sur Faune France : si un code atlas est attribué, la donnée sera automatiquement masquée pour cette espèce. Si aucun code atlas n'est utilisé, vous pouvez choisir de masquer la donnée vous-même. Attention, si vous avez une photo, veuillez également à la masquer !

Contacts :

Le recensement des busards des roseaux en Bretagne sont coordonnés par :

22 : Nolwenn Trividic : nolwenn.trividic-geoca@orange.fr

29Nord : Jean Noël Ballot : jnballot@neuf.fr

29Sud : Sylvie Cornec : sycornec.bzh@gmail.com et Gaëtan Guyot : gaetan.guyot@bretagne-vivante.org

35 : Filipe Contim : filipe.contim@gmail.com et Manon Simonneau : manon.simonneau@bretagne-vivante.org

56 : François Urvoaz : fc.urvoaz@neuf.fr

Bretagne Vivante

Recensement des populations
nicheuses de busards

2025-2026



Une voix pour la nature



Le Busard Saint-Martin



Localisation historique

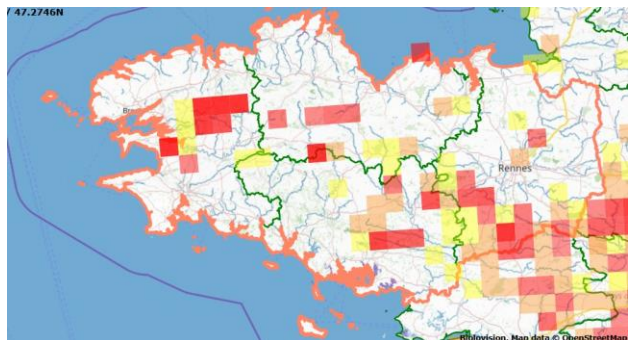
A part 2 pontes collectées dans la région de Guingamp en 1911, le Busard Saint-Martin est d'implantation récente dans notre région puisque les premiers indices de reproduction datent des années 60 dans les Monts d'Arrée, où la reproduction est prouvée pour la première fois en 1966.

En 1975, la population est estimée entre 10 et 20 couples, puis entre 70 et 100 couples dix ans plus tard pour atteindre 141 à 201 couples en 2002 (même si cette estimation apparaît optimiste de nos jours). L'enquête nicheurs de 2008 donne une fourchette de 100 à 130 couples.

Localisation actuelle

Depuis un pic en 1990, l'espèce connaît une érosion sensible des effectifs en Bretagne, sans que les causes en soient clairement identifiées. En 2017, la population de Bretagne administrative a été estimée à 77 couples.

Carte atlas des indices de reproduction de 2020 à 2024



Biologie

Retour migratoire : Le statut de la population en hiver est mal connu, mais il est fort probable qu'une partie des oiseaux hivernant dans notre région ne soient pas d'origine locale. Un jeune de l'année britannique équipé d'une balise a séjourné dans les Monts d'Arrée en septembre 2015.

Les nicheurs locaux semblent rejoindre les sites de nidification à partir de mars.

Cantonnements et parades : Les parades sont fréquentes en avril et peuvent se dérouler tout le mois de mai. Les mâles paradenent souvent seuls (mouvement de montagnes russes), mais peuvent être rejoints par les femelles.

Site de nidification : En Bretagne, l'espèce niche essentiellement dans les landes et les friches forestières.

Le nid est construit au sol, dans une strate de végétation comprise entre 0.8 et 1.3mètre. C'est une coupelle d'herbes de 20 à 30 cm dans lequel sont pondus en moyenne 4 œufs (1 à 6) entre la mi-avril et le 30 juin, mais en majorité entre le 10 mai et la mi-juin. L'incubation dure entre 28 et 30 jours. Pendant cette phase, les oiseaux sont particulièrement discrets.

Protocole : comment observer et noter les indices de reproduction ?

Présence : Ne pas utiliser un code atlas 1 (présence dans un habitat favorable) pour la simple observation d'un Busard Saint-Martin en chasse : une bonne partie des oiseaux observés (jusqu'à 30 à 50%) peuvent être non-nicheurs. Aussi, un Busard cendré peut chasser dans un rayon de 5 à 10 kms autour de son nid donc un code atlas n'indiquerait pas dans ce cas le site de reproduction. Cependant, l'observation répétée d'une femelle dans un même secteur pendant plusieurs jours, même en début de reproduction pourra être noté avec un indice 4, voir 6 pendant la période d'élevage des jeunes (les femelles se cantonnent à proximité du nid en général).

Parades et transport de matériaux : Jusqu'à début juin, si vous voyez des parades ou des transports de matériaux (branches, herbes), notez-le comme code 5 ou code 9 (nidification probable).

Passage de proie : Dès juin, noter les passages de proies comme indice certain de reproduction (code 14 : la femelle couve et il y a des œufs ou 16 : les jeunes sont nés et l'élevage a commencé).

Alarme : Si un Busard cendré montre un comportement d'alarme après la naissance des jeunes, c'est un signe que la nidification est probable code 7. **Faire demi-tour pour ne pas déranger.**

Envol des jeunes : A partir de fin juin jusqu'à mi-juillet voir plus tard pour certains couples, noter le nombre de jeunes à l'envol. Attention : les jeunes peuvent s'éloigner du nid. Des jeunes de plusieurs nichées peuvent également se regrouper ! **Un jeune volant n'indique donc pas forcément un nid !**

Colonies : Plusieurs couples peuvent nicher en colonie lâche, voir à proximité de busards cendrés.

Précautions à prendre lors des observations :

- **Respectez les distances :** Ne vous approchez jamais trop près d'un nid pour éviter de déranger l'oiseau et d'attirer des prédateurs. Utilisez des jumelles ou une longue-vue pour observer de loin.
- **En cas d'alarme :** Si l'oiseau vous repère, éloignez-vous rapidement pour ne pas perturber la nidification. Certains couples peuvent être très discrets et ne se découvrir qu'en fin de saison.
- **Confidentialité :** Les sites de nidification sont sensibles. Ne communiquez les informations qu'à des personnes de confiance pour éviter de perturber les oiseaux. Rentrez les informations sur Faune France : si un code atlas est attribué, la donnée sera automatiquement masquée pour cette espèce. Si aucun code atlas n'est utilisé, vous pouvez

choisir de masquer la donnée vous-même. Attention, si vous avez une photo, veuillez également à la masquer !

Contacts :

Le recensement des Busards Saint-Martin en Bretagne sont coordonnés par :

22 : Nolwenn Trividic : nolwenn.trividic-geoca@orange.fr

29 : Jean Noël Ballot : jnballot@neuf.fr

35 : Filipe Contim : filipe.contim@gmail.com et Manon Simonneau : manon.simonneau@bretagne-vivante.org

56 : François Urvoaz : fc.urvoaz@neuf.fr